

*tes invitare ut tibi quoque læti arrideant. Hoc voluisse poetam sequentia monstrant.* » — En 1851, dans une édition classique (*Pub. Virg. Maron., Opera*, texte revu avec comment., Paris, Lecoffre, 1851, in-18) il avait écrit : *risu cognoscere matrem*, façon abrégée pour dire *risu tuo significare matri eam a te cognosci* ; ou plus simplement *cognoscere*, mis au lieu de *agnoscere*, ce qui se fait même en prose. » Il n'y a certes pas un parfait accord entre ces deux commentaires ; mais si, à la rigueur, on voulait faire valoir quelque circonstance atténuante pour M. Dübner, on ne le pourrait guère pour P.-F. Tissot ; chez lui, c'est bien autre chose : dans sa 1<sup>re</sup> édit, en 1800, il traduit : *Commence, petit enfant, à connaître la mère à son sourire* ; dans la 2<sup>e</sup>, en 1808, il fait passer le rire de la mère à l'enfant : *commence, petit enfant, à annoncer par ton sourire que tu connais la mère*, et il met en note : « Je me suis décidé pour ce sens pour plusieurs raisons ; en effet, si l'on explique le vers de Virgile ainsi : *commence, ô tendre enfant, à connaître la mère à son sourire*, il faut se demander par quel signe l'enfant témoignera qu'il connaît sa mère. » Il paraît néanmoins que ces raisons, qui de fait sont excellentes, n'ont pu l'empêcher de changer de nouveau, sous d'autres influences, et de repasser en transfuge dans le camp opposé ; car, dans la 3<sup>e</sup> édit., publiée en 1812, il reprend le rire à l'enfant pour le redonner à la mère : *connais, ô tendre enfant, ta mère à son souris, etc.*

Laissons ces messieurs se mettre, s'ils peuvent, d'accord avec eux-mêmes, et continuons nos études.

Aux savants qui précèdent nous pouvons en opposer d'autres, non moins recommandables : Thomas Farnaby discute ainsi la question : non id vult (inquit P. Bembus quem secuti et alii) ut puer arrideat matri, sed ut cognoscat matrem ex ejus risu ; expeditior tamen videtur Jos. Scaligeri explicatio quam confirmat illud Catulli : *dulce rideat ad patrem* ;